

# Le CESE s'est prononcé sur la démocratisation de l'enseignement supérieur

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 25/09/2012

Saisine liée :

RÉUSSIR LA DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : L'ENJEU DU PREMIER CYCLE

Plénière du 25 septembre

Avis présenté par M. Gérard ASCHIERI, au nom de la section de l'éducation, de la culture et de la communication présidée par M. Philippe Da COSTA

L'enseignement supérieur joue, au-delà de la formation et de la recherche, un rôle majeur dans l'orientation et le destin professionnel d'un très grand nombre de jeunes. Dans notre pays, le niveau de diplôme conditionne fortement l'insertion professionnelle et les destins sociaux sont pour l'essentiel déterminés, de façon trop souvent irréversible, à l'issue de la période de formation initiale.

Entre 1970 et 2010, le nombre total d'étudiants est passé de **850 000 à 2,3 millions**  
En 2010, **42%** des sortants du système éducatif détenaient un diplôme de l'enseignement supérieur

Le paysage de l'enseignement supérieur frappe aussi par son hétérogénéité : aux côtés des filières traditionnelles (disciplines classiques des universités et grandes écoles) se sont développées des formations professionnalisantes (licences professionnelles, BTS, DUT, écoles post-baccalauréat) dont un grand nombre ont opté pour un mode de recrutement sélectif. Dans les faits, ces diverses voies offrent des chances de réussite et présentent des risques d'échec et de décrochage très inégaux. L'université est pratiquement, aujourd'hui la seule structure d'enseignement supérieur ouverte, à l'issue du baccalauréat, à tous les publics. Mais, les moyens dont elle dispose en termes d'accompagnement pédagogique sont, en proportion, très inférieurs à ceux des autres voies. Les cursus de licence présentent, dans ces conditions, des taux d'échecs très élevés qui conduisent à un gâchis humain et financier considérable et dont pâtissent en particulier les jeunes des milieux populaires, d'autant plus lorsqu'ils sont titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel.

Le CESE considère qu'une régulation a priori de l'accueil des étudiants entre les différentes voies ne peut constituer qu'une fausse solution qui irait en fait à l'encontre de l'objectif de démocratisation de l'enseignement supérieur.

Il privilégie, afin d'impulser un véritable mouvement de réussite, deux orientations principales :

*d'une part, favoriser un meilleur équilibre entre les différents profils de bacheliers, dans les recrutements des structures d'enseignement technique et professionnel (IUT et STS notamment);*

*d'autre part, apporter aux étudiants inscrits en première année de licence un soutien et un accompagnement leur permettant de réellement réussir un parcours à l'université.*

**50%** de diplômés de l'enseignement supérieur dans chaque classe d'âge constitue un objectif national et européen  
Seulement **30%** des inscrits obtiennent la licence universitaire en 3 ans

Les problèmes d'adaptation posés aujourd'hui à l'université ne sauraient cependant être sous estimés, en particulier la difficulté du financement de cette transformation. Le débat devra se poursuivre, avec toute l'exigence nécessaire, sur les différentes sources de financement possibles.

Le texte de l'avis voté sera prochainement mis en ligne [ici](#)

Résultat du vote :

<b>Votants</b>	189
<b>Pour</b>	181
<b>Contre</b>	0
<b>Abstentions</b>	8